

Diplôme Régional d'Entraîneur 1 VB (DRE1 VB)

Certificat d'Animateur Volley-Ball (CAVB)

<p>Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entraîneur amateur. <p>MODALITES</p> <p>Pré requis</p> <ul style="list-style-type: none"> • AUCUN <p>Durée et lieu de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 heures en présentiel sous différentes modalités (session bloquée, session en soirées, en week-end) <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Heures en FEAD <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation Mixte (Blended) • Plus 20 heures certifiées d'alternance en club. <p>Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe.</p> <p>Moyens techniques nécessaires</p> <p>Salle de réunion équipée projection.</p> <p>Disposer d'un ordinateur en présentiel.</p> <p>Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.</p> <p>Gymnase, ballons, chariots à ballons, antennes...</p> <p>Intervenants</p> <p>CTS-R, membres ETR des Ligues. Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.</p> <p>Contacts Référents</p> <p>Nom Prénom Fonction Mobile Mail</p>	<p>Objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire les savoirs, savoir-faire d'une personne découvrant l'activité d'entraîneur de volley. <p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable de comprendre l'activité, les logiques internes. • Être capable de comprendre les étapes d'un processus d'apprentissage. • Être capable de construire une situation pédagogique. • Être capable d'animer une situation, une séance. • Être capable d'utiliser les procédures de manière adaptée. • Être capable de transmettre ses connaissances techniques. • Être capable d'accompagner une équipe lors d'une rencontre. <p>Modalités et délais d'accès</p> <p>Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 16 ans - Maîtrise de la Langue Française.</p> <p>Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.</p> <p>Si vous êtes une personne en situation d'handicap, merci de nous en informer afin que nous puissions organiser votre présence. (Contacts référents à gauche)</p> <p>Modalités pédagogiques</p> <p>La formation a une durée de 30 heures répartie sur 5 journées en présentiel ou sur une succession de visioconférences (selon la programmation établie par la FFVolley ou l'organe déconcentré en charge de la formation)</p> <p>Chaque séquence peut alterner : apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP en petits groupes, travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé, construction de documents, présentation orales individuelles ou en groupes.</p> <p>Modalités de positionnement</p> <p>Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnaire est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.</p>
---	--

Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET :
isabelle.collet@ffvb.org

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley santé :
para.volley.sante@ffvb.org

Tarifs

Frais pédagogiques

- Sans prise en charge OPCO : € HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO : € HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à la TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :
11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

Modalités d'évaluation

Les candidats sont soumis à 2 épreuves de certification :

- Une évaluation formative des connaissances à l'aide d'un texte à trou ou QCM portant sur les concepts abordés lors de la formation.
- Une épreuve pédagogique qui consiste à mettre en œuvre une situation dans laquelle le candidat propose une forme ludique qui s'appuie sur un aménagement de l'environnement (terrain, filet, règles de jeu) qui permette à des pratiquants d'évoluer facilement dans l'activité proposée.

La validation du certificat est corrélée au rendu de la fiche d'alternance de 20h certifiée par le Président du club du stagiaire.

Modalités de rattrapage

- Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification pédagogique, il lui est proposé de représenter une séquence d'animation dans son club.
- Cette épreuve se déroulera dans un délai de 4 mois maximum suivant la fin du module.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation, attestation de présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendue et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====